

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 26 septembre 2022

Délibération n° 2022-1279

Commission pour avis : **proximité, environnement et agriculture**

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : **Meyzieu**

Objet : **Assainissement - Offre de concours pour les travaux de dévoiement d'une canalisation d'assainissement et de création d'un dispositif passif de contrôle des émissions de gaz toxiques et corrosifs entre la Métropole de Lyon et l'Institut national des sciences appliquées (INSA) - Convention d'offre de concours à signer entre la Métropole et l'INSA**

Service : **Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Cycle de l'eau**

Rapporteur : **Madame Anne Groperrin**

Président : **Monsieur Bruno Bernard**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : **150**

Date de convocation du Conseil : **vendredi 9 septembre 2022**

Secrétaire élu(e) : **Madame Valérie Roch**

Présents : Mme Arthaud, M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Chadier, M. Chambon, M. Charmot, Mme Charnay, M. Chihi, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Duvivier Dromain, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Maire, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, Mme Zdorovtsoff.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Grivel), Mme Carrier (pouvoir à M. Geourjon), M. Collomb (pouvoir à M. Pelaez), M. Corazzol (pouvoir à M. Le Faou), M. Devinaz (pouvoir à Mme Reveyrand), M. Girard (pouvoir à M. Quiniou), M. Kabalo (pouvoir à Mme Panassier), M. Lungenstrass (pouvoir à Mme Brunel Vieira), M. Marguin (pouvoir à Mme Nachury).

Conseil du 26 septembre 2022**Délibération n° 2022-1279**

Commission pour avis : proximité, environnement et agriculture

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Meyzieu

Objet : Assainissement - Offre de concours pour les travaux de dévoiement d'une canalisation d'assainissement et de création d'un dispositif passif de contrôle des émissions de gaz toxiques et corrosifs entre la Métropole de Lyon et l'Institut national des sciences appliquées (INSA) - Convention d'offre de concours à signer entre la Métropole et l'INSA

Service : Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Cycle de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 septembre 2022, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

Le projet appelé Nogas s'inscrit dans le cadre de la participation de la Métropole à la recherche sur les réseaux d'assainissement. Plus précisément, il a pour objet de développer les recherches relatives à la lutte contre les nuisances liées à la présence de sulfure d'hydrogène (H₂S) dans les réseaux d'assainissement.

Pour réaliser ce projet, la direction du cycle de l'eau de la Métropole a retenu la solution la plus adaptée techniquement et économiquement, à savoir, la réalisation de travaux de dévoiement du réseau d'assainissement au nord de la zone industrielle de Meyzieu et la création d'un collecteur de 40 m adapté aux besoins de la recherche. Il est prévu que cette canalisation et ce dispositif soient ensuite instrumentés, surveillés et entretenus grâce aux moyens humains et techniques dont dispose l'organisme de recherche INSA-DEEP (déchets eaux environnement pollutions) dans le cadre d'une convention à passer avec la Métropole.

L'ensemble de ces travaux seront réalisés sur le territoire de la commune de Meyzieu. Le site est prévu sur une réserve du plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H) au bénéfice de la Métropole. Il s'agira de dévier une partie du réseau situé au niveau de la rue Jean Jaurès vers des parcelles métropolitaines adjacentes. La création du nouveau réseau dédié à la recherche sur le traitement de l'H₂S présent dans les réseaux se fera également sur ces parcelles adjacentes.

L'INSA, en tant qu'organisme de recherche, a intérêt à la réalisation de ce projet qui lui permettra de réaliser des tests in situ d'élimination des gaz toxiques et corrosifs produits en réseau d'assainissement urbain à l'aide de solutions naturelles. Cette opération nécessite obligatoirement le dévoiement de la canalisation d'assainissement en diamètre 500 mm de la rue Jean Jaurès et la construction d'un collecteur. Les travaux débuteront à l'été 2022 et se termineront à l'automne 2022.

II - Approbation de la convention d'offre de concours

La convention a pour objet de définir les conditions et les engagements respectifs de la Métropole et de l'INSA, relatifs aux travaux de dévoiement de la canalisation d'assainissement, rue Jean Jaurès à Meyzieu et de création d'un nouveau dispositif (canalisation diamètre 500 mm, canalisation rectangulaire, dispositif de dégazage et de stabilisation, regards de visite, cheminées).

Le coût total de l'opération à réaliser, dans l'intérêt de l'INSA, est estimé à 115 854,32 € HT. La Métropole concourt à ce projet à hauteur de 50 000 €. L'INSA accepte de participer au financement de ces travaux par une offre de concours, d'un montant estimatif de 65 854,32 € HT.

La Métropole assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de ces prestations, qui seront exécutées dans le cadre d'un marché de travaux de la direction du cycle de l'eau ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - les conditions de participation financière de l'INSA aux travaux de dévoiement de réseau d'assainissement, rue Jean Jaurès à Meyzieu, et de construction d'un nouveau dispositif passif de contrôle des émissions de gaz toxiques et corrosifs issus du réseau d'assainissement,

b) - la convention d'offre de concours à signer entre la Métropole et l'INSA.

2° - **Autorise** le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - **La recette** d'investissement en résultant, estimée à 65 854,32 € HT, sera imputée sur les crédits inscrits au budget annexe de l'assainissement - exercice 2022 - chapitre 13 - opération n° 2P19O8346.

4° - **La dépense** d'investissement en résultant, estimée à 115 854,32 € HT, sera imputée sur les crédits inscrits au budget annexe de l'assainissement - exercice 2022 - chapitre 23 - opération n° 2P19O8346.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 28 septembre 2022

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20220926-289124-DE-1-1 Date de télétransmission : 28 septembre 2022 Date de réception préfecture : 28 septembre 2022
